

COMMUNE de SPRIMONT

Réunion de la Commission Locale de Développement rural (CLDR)

Procès-verbal de la réunion du 14 juin 2017

Sont présents :

Mesdames et Messieurs les membres de la commission BOZET Jean-Luc, DYKMANS Pierre, PONTHER Joseph t'SERSTEVENS Jean-Marc et VOUE Lucie.

Monsieur ANCIEN Claude, Président de la CLDR.

Monsieur DELVAUX Luc, Bourgmestre.

Madame DELVILLE AF, secrétaire de la Commission.

Madame EVRARD Alix Agent de développement local GREOVA.

Sont excusés :

Mesdames et Messieurs les membres de la commission COGNIAUX Franz, DELMAL Christiane, DELHAXHE Eric et SCHYNS Frédéric.

Monsieur LILLEN Jacques, Directeur du GREOA.

Sont absents :

Mesdames et Messieurs les membres de la commission BIATOUR Edmond, DANGEZ Jacques, DANHIEUX Yan, DEFAYS Alain, DEFLANDRE Yves, DEFGNEE Henry-Jean, DELPORTE Pierino, GEORGES Muriel, GRUSELIN Antoine, HEBRANS Michel, LAHAYE Pierre, LEVERD Dominique, MARCHAL Odette, MORAY Caroline, MOTTARD Frédéric, PICQUOT Isabelle, ROUXHET Olivier et THIL Eric

La séance débute à 20h10.

1. Approbation du procès-verbal de la CLDR du 15/03/2017

Le procès-verbal de la séance précédente du 15 mars 2017 est approuvé sans remarque.

2. FICHE DAMRÉ : présentation du projet modifié par le bureau GESPLAN

Monsieur BREDO, du bureau d'études *Gesplan*, présente aux membres de la CLDR à l'aide d'un grand plan imprimé la dernière version du projet *Damré* (cf. fiche-projet réactualisée).

L'attention est portée sur plusieurs points tels que :

- L'**installation hydraulique**, qui devrait se prolonger jusqu'au chantoir au pied de la *place de Damré* ; deux **filets d'eau** seraient installés de chaque côté de la route et des **tuyaux mieux dimensionnés** seraient posés sous la ligne du *CFS* ;
- Le prolongement du *CFS* jusqu'à la *place de Damré* et la possibilité pour ce dernier de changer de sens (par un **système d'aiguillage**) ;
- L'imbrication dans la *place de Damré* d'un **petit quai** pour le chargement et déchargement des passagers, avec un **revêtement pavé assez uniformisé** ;
- Un **trottoir en saillie** pour créer un espace plus urbanisé dès lors que l'on quitte la route ;
- L'intégration d'une **zone de stationnement** pour les riverains ;
- L'intégration de **meublier urbain** (bancs, poubelles) et d'un **local sanitaire** (qui sera raccordé au nouveau réseau hydraulique, *rue Vaçale*) ;
- L'intégration des rails du *CFS* dans la *rue Vaçale* (tronçon de 300 m) grâce à un **aménagement complet en béton de la voirie** pour un effet de revêtement uniformisé malgré le sillon des rails sur tout le tronçon.
Rem. : cette uniformité donnera une valeur ajoutée à la place, qui sera davantage aménagée ;
- La création d'un **carrefour en plateau** rehaussant la voirie (ce qui permettra de ralentir le trafic) et abaissant la ligne du *CFS*.

Plusieurs questions sont ensuite posées à Monsieur BREDO :

Un membre s'interroge en effet quant à la future possibilité de passer par ce tronçon pour les voitures et les charrois ; Monsieur BREDO répond que ces derniers ne seront pas gênés, à savoir que la voirie ferait 4 mètres de large et que les rails seraient cachés dans le sol (l'exemple des trams bruxellois n'empêchant aucun autre passage est cité). À cet effet, un membre fait passer à tous les autres des clichés de beaux exemples hollandais de rails intégrés relevant de la même technique que celle que *GESPLAN* prévoit d'utiliser à Damré. Les pavés des sillons des trains présentés sur ces clichés se distinguent néanmoins de ceux du projet *GESPLAN* par leur différence de couleur par rapport au reste de la voirie. Un autre membre souhaite ensuite savoir si les deux filets d'eau aménagés de chaque côté de la chaussée ne risqueraient pas de trop en rétrécir la largeur ; à cela la réponse fournie stipule que non, qu'il ne s'agira que de simples

bandes de contrebutage. Quant au croisement entre la *rue Vaçale* et la *rue du Mierdy*, Monsieur BREDO précise que des avaloirs y seront rajoutés afin de rehausser la chambre à grille et par conséquent bénéficier de davantage de reprise d'eau (la route remontera ainsi de 10 cm). Une dame demande en quoi consistera exactement l'espace de convivialité ; on lui répond qu'il s'agira seulement de bancs (aménagés tels ceux d'un abribus couvert) ainsi que d'un petit local offrant la possibilité aux touristes de disposer de toilettes.

Messieurs ANCION (Président de la CLDR) et DELVAUX (Bourgmestre de Sprimont) abordent ensuite le programme budgétaire dont a récemment fait part Monsieur le Ministre COLLIN.

Monsieur ANCION se préoccupe de la très petite prise en charge du *Développement rural* (68.302,08 euros – soit à peu près le 1/10^{ème}) du financement nécessaire à un tel projet (636.553,78 euros au total), ainsi que de la réaction du CGT – qui tarde à se manifester - auquel il faut peut-être s'attendre. En effet, au regard des réserves qui ont été manifestées par le CGT concernant le financement de la scénographie à aménager dans le nouveau *Musée de la Pierre* (réserves qui retardent la finalisation de ce projet depuis plusieurs mois), ses doutes sont réels quant à un nouvel accord du CGT consistant à apporter un financement de 243.661,94 (sur un total de 636.553,78 euros) à un autre projet. Monsieur ANCION poursuit ensuite en précisant que si, lors d'une rencontre à ce sujet organisée fin janvier 2017, les agents du DR s'étaient en effet étonnés de devoir finalement si peu participer au financement du projet *Damré* - face à la bonne augure du représentant du CGT quant à une éventuelle prise en charge enthousiaste de ce dernier du financement du projet dont la vocation touristique n'était plus à prouver – les possibilités de parties prenantes n'avaient néanmoins pas été présentées telles que le précise l'actuel programme budgétaire établi par Monsieur le Ministre COLLIN. La réunion du *Comité d'Accompagnement PCDR* prévue le 21 juin à Namur auprès de ce dernier (où le GREOVA sera présent) devrait permettre à Monsieur ANCION d'en reparler avec lui, et peut-être de faire croître la participation du *Développement rural* au financement de ce projet. Faute de cela ou d'une approbation du CGT quant au gros financement que l'actuel programme budgétaire lui attribue, « il faudra peut-être revenir à un aménagement de rails moins onéreux », précise Monsieur ANCION à Monsieur BREDO ainsi qu'aux autres membres. À cet effet, Monsieur DELVAUX insiste à son tour sur la grosse part du financement (324.589,76 euros) attribuée à la Commune et un autre membre rajoute qu'il s'agit quasiment de la moitié du financement total du projet.

Malgré ces craintes et anticipations liées au budget, Monsieur DELVAUX obtient à l'unanimité l'approbation des membres quant à la présente actualisation de cette fiche *Damré* par GESPLAN.

3. FICHE LOUVEIGNÉ : situation des travaux

Les travaux touchent à leur fin : Monsieur DELVAUX en atteste en présentant à tous les membres des clichés de la zone de parking. Il est rappelé que c'était aussi Monsieur BREDEAU qui en avait dessiné les plans. Le LOT 1 est achevé : parking, trottoir, petite *venelle des Ecoliers* se prolongeant jusqu'au début de la *rue Doyard* et jusqu'à la fin de la *place du Tilleul*, aménagements sportifs/zone *Agora* multisports, terrain de pétanque et table(s) de ping-pong. Quant au LOT 2, l'entrepreneur en parcs et jardins LEIDGENS achève actuellement les plantations et les mises à niveau. Sont par contre encore attendues, précise Monsieur DELVAUX : les 4 caméras qui permettront d'éviter des actes de vandalisme tels que ceux que ce site a déjà connus.

- La première sera installée au coin de la cour de l'école, près de la salle omnisports de Louveigné afin de surveiller la vue vers le petit carrefour, le parking, la cour et l'accès à la salle.
- Les deuxième et troisième seront installées aux coins des modules des zones de jeux (du côté de l'école).
- La quatrième sera installée à l'entrée du parking, en venant de la *rue Doyard*.

1. Divers

Monsieur ANCION aborde le sujet du renouvellement du *Plan Communal de Développement de la Nature* à Sprimont. Un blocage réside dans le fait que le souhait de la Commune est que le GREOVA puisse à nouveau l'accompagner au cours de ce nouveau *PCDN* ; or la législation a changé (c'est désormais la *FRW* qui en a le monopole) et le Ministre René COLLIN n'a pas encore accepté de faire une exception pour Sprimont. La cellule *FRW* étant débordée en la matière et n'ayant en outre manifesté aucune désapprobation auprès de Monsieur ANCION quant au transfert de ses attributions relatives au *PCDN* au GREOVA pour le suivi de Sprimont, il semble vivement souhaité de convaincre Monsieur le Ministre. À cet effet la réunion prévue à Namur le 21 juin sera encore une occasion de discussion.

La séance se termine à 20h 50.